

## LE 5 OCTOBRE 2021

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Joachim-de-Shefford, tenue le cinquième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-et-un (2021-10-05), dans la salle des délibérations du conseil au 615, rue Principale à Saint-Joachim-de-Shefford, sous la présidence du maire monsieur René Beaugard.  
La directrice générale et secrétaire-trésorière agit à titre de secrétaire.

### **PRÉSENCES**

Le maire monsieur René Beaugard.

Les conseillers : madame Francine Vallières Juteau, monsieur Pierre Daigle, madame Sophie Beaugard, messieurs Christian Marois et François Lamoureux ainsi que madame Johanne Desabrais.

La directrice générale et secrétaire-trésorière madame France Lagrandeur.

Public : Une personne assiste à la séance du conseil.

### **CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire, après avoir constaté le **QUORUM**, demande à la secrétaire de l'enregistrer au procès-verbal.

2021-10-143

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**ATTENDU QUE** le **QUORUM** a été constaté ;

Le maire monsieur René Beaugard ouvre la séance à 20 h 05.

2021-10-144

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, est disponible dans la salle et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

**SUR PROPOSITION** de François Lamoureux

**DÛMENT APPUYÉ** par Johanne Desabrais

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour proposé avec les modifications, en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** »

### **PRÉSENCES**

### **CONSTATATION DU QUORUM**

#### **1- SÉANCE ORDINAIRE**

1.1 Ouverture de la séance

#### **2- ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL**

2.1 Adoption de l'ordre du jour

2.2 Adoption du procès-verbal de septembre

#### **3- PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **4- CORRESPONDANCE**

#### **5- FINANCE**

5.1 Rapport de la secrétaire-trésorière – Septembre 2021

5.2 Rapport de l'inspecteur municipal – Septembre 2021

5.3 Dépôt du rapport financier - Règlement décrétant les règles de contrôle et suivi budgétaires

#### **6- ADMINISTRATION**

6.1 Autorisation des comptes à payer – Octobre 2021

6.2 Suivi – Coop Au cœur du village

6.3 Canton de Roxton - Budget d'entretien 2022 du Petit 3<sup>e</sup> Rang

**7- RAPPORTS ADMINISTRATIFS**

- 7.1 Rapports verbaux ou écrits :
  - 7.1.1 Secrétaire-trésorière
  - 7.1.2 Inspecteur municipal en voirie et en environnement
  - 7.1.3 Protection incendie / Sécurité publique

**8- VOIRIE MUNICIPALE**

- 8.1 Déneigement du stationnement de la salle des loisirs et de la Coopérative Au cœur du village **Reporté**

**9- URBANISME**

- 9.1 Appel d'offres 2021-04 – Demande de prix pour l'aménagement d'une aire de planches à roulettes (skatepark) **Reporté**
- 9.2 Terrain de balle - Autorisation des travaux pour la mise à niveau
- 9.3 Demande à la CPTAQ pour l'aliénation du lot 3 998 071 – Pour l'agrandissement de l'érablière contigu au lot visé par la demande

**10- SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE**

**11- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12- FERMETURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

2021-10-145

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2021**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2021 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

**SUR PROPOSITION de Francine Vallières Juteau**

**DÛMENT APPUYÉ par Christian Marois**

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2021 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil municipal alloue une période au cours de laquelle les personnes présentes à la session peuvent poser des questions.

**CORRESPONDANCE**

Le conseil municipal a pris connaissance de la correspondance telle que listée ci-après :

- 4.1 MRC de La Haute-Yamaska : communiqué nous avisant du changement aux modalités de la collecte des encombrants. Les appareils réfrigérants et de climatisation ne sont plus acceptés.
- 4.2 MRC de La Haute-Yamaska : résolution accordant leur appui à la MRC de Brome-Missisquoi – Demande au Gouvernement du Québec pour la pérennisation de certaines pratiques technologiques acquises en période pandémique pour les conseils et les comités municipaux.
- 4.3 MRC de La Haute-Yamaska : résolution accordant leur appui à la MRC de Brome-Missisquoi – Demande au Gouvernement du Québec pour autoriser la transmission par courrier électronique des avis aux élus prévus aux lois municipales.
- 4.4 Cauca : Sollicitation afin de couvrir les dépenses excédentaires associées à la pandémie.
- 4.5 MAMH : courriel avisant de l'ajustement de l'offre de service du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à la suite des transferts des MRC de Brome-Missisquoi et de la Haute-Yamaska en Estrie.
- 4.6 MRC de La Haute-Yamaska : annonce reconduisant le Programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec.
- 4.7 MRC de La Haute-Yamaska : communiqué présentant les activités organisées lors de la Semaine de la prévention des incendies du 3 au 9 octobre 2021 par les Services des incendies de la MRC.
- 4.8 Service de sécurité incendie régional de Waterloo communique les activités organisées lors de la Semaine de la prévention des incendies du 3 au 9 octobre 2021.

- 4.9 La fondation Au Diapason : 21<sup>e</sup> édition de la Campagne de poinsettias.  
 4.10 La Grande Marche de Shefford : invitation à venir marcher le 17 octobre au parc Maher à Shefford dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie.  
 4.11 MRC et UPA : Campagne de cohabitation harmonieuse en milieu agricole en Montérégie : Bilan positif de la campagne régionale d'envergure qui vise une meilleure cohabitation en zone agricole en Montérégie.

**2021-10-146 RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE – SEPTEMBRE 2021**

**Soumis au conseil :** Rapport écrit daté du 5 octobre 2021 a été remis au préalable à tous les membres du conseil.

**SUR PROPOSITION** de Pierre Daigle

**DÛMENT APPUYÉE** par Johanne Desabrais

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de la secrétaire-trésorière sur les autorisations de dépenses effectuées entre le 15 septembre et le 5 octobre 2021.

**QUE** ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

**2021-10-147 RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL – SEPTEMBRE 2021**

**Soumis au conseil :** Rapport écrit en date du 5 octobre 2021 a été remis au préalable à tous les membres du conseil.

**SUR PROPOSITION** de Pierre Daigle

**DÛMENT APPUYÉE** par François Lamoureux

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** ce conseil reconnaît avoir pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal sur les autorisations de dépenses effectuées entre le 15 septembre et le 5 octobre 2021.

**QUE** ce conseil approuve ledit rapport tel que soumis.

**DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT PORTANT SUR LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET SUIVI BUDGÉTAIRES**

Conformément au règlement #560-2020, décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses, la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil l'état comparatif et l'état prévisionnel portant sur les revenus et les dépenses de 2021.

**2021-10-148 APPROBATION DES COMPTES À PAYER – SEPTEMBRE 2021**

**Soumis au conseil :** Liste des comptes de septembre 2021.

**SUR PROPOSITION** de Sophie Beauregard,

**DÛMENT APPUYÉE** par Johanne Desabrais

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** ce conseil approuve et ratifie les salaires, les comptes à payer et autorise le paiement des comptes dus, tels que soumis :

Salaires payés durant le mois de septembre 2021	
Dépôt #2100227 au dépôt #2100253	<b>14 893.43\$</b>

Comptes à payer pour octobre 2021 :		
Chèque #2100219 au chèque #2100242	160 012.00\$	
Païement par internet	86 955.90\$	
Comptes à payer pour octobre 2021		<b>246 967.90\$</b>

**QUE** la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au budget pour ces fins.

**SUIVI - COOPÉRATIVE AU CŒUR DU VILLAGE**

Dépôt du budget prévisionnel et réalisé de juin et juillet 2021.

2021-10-149

**CANTON DE ROXTON - BUDGET D'ENTRETIEN 2022 DU PETIT 3<sup>E</sup> RANG**

**Soumis au conseil :** Prévisions budgétaires 2022 de la municipalité du Canton de Roxton portant sur l'entretien du Petit 3<sup>e</sup> Rang.

**ATTENDU QUE** selon l'entente intermunicipale, pour l'entretien du Petit 3<sup>e</sup> Rang, la Municipalité du Canton de Roxton présente un budget d'entretien sous deux options, soit :

- le montant des dépenses d'entretien sans subvention gouvernementale ;
- le montant des dépenses d'entretien avec la subvention gouvernementale.

**ATTENDU QU'**une partie n'est pas assujettie aux subventions d'entretien des routes du gouvernement ;

**ATTENDU QUE** les coûts d'entretien, selon l'entente, sont répartis à parts égales entre les municipalités ;

**SUR PROPOSITION de** Christian Marois

**DŪMENT APPUYÉE par** François Lamoureux

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** ce conseil approuve, tel que déposé, les prévisions budgétaires 2022 du Canton de Roxton pour l'entretien du Petit 3<sup>e</sup> Rang ;

	Roxton Falls Budget d'entretien 2022	Montant à répartir selon l'entente 50%
Coût annuel non subventionné	9 034.14 \$	4 517.47 \$
Subvention gouvernementale applicable	6 803.19 \$	
Excédent des coûts à répartir	2 230.95 \$	1 115.47 \$
Portion non subventionnable	1 000.00 \$	500.00 \$

**QUE** ce conseil se réserve le droit de ne pas déboursier le montant maximum prévu au budget advenant que la municipalité du Canton de Roxton ne reçoive pas la subvention du gouvernement du Québec pour la prise en charge de son réseau routier.

**QUE** cette résolution soit transmise à la municipalité du Canton de Roxton.

**RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :**

**SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

Dossier no 431541. Décision de la CPTAQ dans le dossier de Ferme F.J. Voyer SENC relativement à une demande d'aliénation. La Commission autorise l'aliénation d'une superficie approximative de 5 hectares, correspondant à une partie du lot 3 987 959 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Shefford, en faveur du propriétaire du lot 3 988 024.

**INSPECTEUR MUNICIPAL EN VOIRIE ET EN ENVIRONNEMENT**

L'inspecteur municipal dépose son rapport écrit des permis émis pour le mois.

**RAPPORT DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Dépôt du bulletin d'information policière du 8 au 21 septembre 2021.

**DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DE LA SALLE DES LOISIRS ET DE LA COOPÉRATIVE AU CŒUR DU VILLAGE**

Item reporté

**APPEL D'OFFRES 2021-04 – DEMANDE DE PRIX POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE PLANCHES À ROULETTES (SKATEPARK)**

Item reporté

2021-10-150

**TERRAIN DE BALLE – AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LA MISE À NIVEAU**

**ATTENDU QUE** le terrain de balle est très utilisé et très apprécié par nos citoyens et par des équipes de l'extérieur de notre municipalité du fait de ses dimensions et son éclairage ;  
**ATTENDU QUE** des demandes de mise à niveau ont été faites par les utilisateurs afin d'améliorer la surface de jeux ;

**SUR PROPOSITION de** Pierre Daigle

**DÛMENT APPUYÉ par** Francine Vallières Juteau

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité:**

**QUE** ce conseil autorise l'inspecteur municipal a effectué les travaux de mise à niveau du terrain par l'ajout de terre, de nivelage de finition incluant l'ensemencement du gazon du terrain de balle, ainsi que l'ajout de sable pour la partie de l'avant-champ.

**QUE** le budget accordé pour cette mise à niveau du terrain de balle est d'environ 40 000\$.

2021-10-151

**DEMANDE À LA CPTAQ POUR L'ALIÉNATION DU LOT 3 998 071 – POUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉRABLIÈRE CONTIGU AU LOT VISÉ PAR LA DEMANDE**

**Soumis au conseil :** Demande à la CPTAQ pour le morcellement du lot 3 998 071 du cadastre du Québec, par Monsieur David Skinner ;

**ATTENDU QUE** monsieur David Skinner est propriétaire du lot 3 998 071 situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford ayant une superficie d'environ 35,3989 hectares;

**ATTENDU QUE** le propriétaire souhaite morceler le lot 3 998 071 afin de vendre la partie érablière ayant une superficie de 14.75 hectares dans le but d'agrandir l'érablière de son voisin, producteur acéricole ;

**ATTENDU QUE** le propriétaire désire conserver la balance de 20,648 hectares du lot 3 998 071 sur lequel sont situées sa maison et ses dépendances;

**ATTENDU QUE** l'article 62 ne s'applique pas à ce type de demande ;

**ATTENDU QUE** cette demande est conforme aux règlements municipaux ;

**SUR PROPOSITION de** Christian Marois

**DÛMENT APPUYÉE par** François Lamoureux

**IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité :**

**QUE** ce conseil appuie la demande déposée à la CPTAQ par monsieur David Skinner pour l'aliénation une superficie de 14.75 hectares du lot 3 998 071 du cadastre du Québec, dans le but d'agrandir l'érablière contiguë au lot visé par la demande.

**QUE** cette demande ne contrevient pas à la réglementation municipale.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil municipal alloue une période au cours de laquelle les personnes présentes à la séance peuvent poser des questions.

2021-10-180

**FERMETURE DE LA SÉANCE**

**ATTENDU QUE** tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités ; la présente séance est levée à 20 h 20.

---

France Lagrandeur  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
Secrétaire de l'assemblée

---

René Beauregard  
Maire

« Je, René Beauregard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».